

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 48 (1910)
Heft: 23

Artikel: La tache de suif
Autor: Winzeler, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206893>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

DOCTEURS EN HERBE

VOLONTIERS pique-assiette, car leur budget est mince, grands causeurs, aimant boire, point pressés de passer à une pratique décevante de la vie, ils vivent leur rêve le plus longtemps possible.

Les uns ne voient que les « ultra-violets ». N'essayez pas de les interrompre. Vos affaires ne les touchent pas. Ecoutez-les. Ce sera plus vite fait. Autrement vous n'aurez d'eux que des monosyllabes de gens distraits et rêveurs, incapables de s'associer à vos petites misères. L'avenir n'est-il pas aux « ultra-violets » ? Ils se sont docteurs en sciences physiques, aspirent à une chaire universitaire, ne peuvent attendre le moment où les compliments, la gloire, la foule voudront bien se déranger pour venir à eux.

Ne leur demandez pas d'idées pratiques. C'est aux papas, aux frères ainés, aux professeurs de les lancer. En attendant ils se contentent d'apprécier le bon vin de l'ami, les desserts de l'amie. On ne compte plus leurs semestres d'études ; ils sont partout gâtés, éhoyés, adulés. Pourquoi changer tout cela ? Plus tard, ils seront d'abord « Monsieur le Docteur », puis « Monsieur le Professeur ». Dans leurs cliniques, avec leurs malades ou leurs étudiants, ils conserveront ce besoin de briller ou de paraître habiles. C'est nous qui les aurons fait cela.

Aussi ne lesappelez pas : « Monsieur », tout court, mais : « Monsieur le Professeur ». Ne trouvez ordinaire aucun de leurs conseils ni de leurs gestes. Ne les contredisez pas. Vous seriez sûrement guéris.

Pères, ou sur le point de l'être, ne soyez pas anxieux ou maladroits. Il vous faut voir dans la naissance qui va se produire un cas intéressant et ne penser qu'à une seule chose : féliciter l'homme de l'art de la réussite de son opération.

Victimes d'une luxation, ne soyez pas trop pressés de sentir vos articulations en place. L'homme de l'art va d'abord vous faire voir de quoi il s'agit dans votre cas.

Et si vous n'admirez pas, c'est que vous serez de la grande catégorie de ceux qui ont reçu quelque part... quelque coup de marteau.

P. D.

A deux bouts. — C'était en temps d'interdiction de la pêche.

Un braconnier incorrigible est appréhendé par un gendarme. Mais ce dernier n'a pu prendre son homme en flagrant délit.

En vain, le juge presse de questions habiles le braconnier pour lui faire avouer son délit. Le malin ne mord pas à l'amorce.

Impatienté, le juge, brandissant sa canne et désignant le délinquant, s'écrie : « Toujours est-il qu'au bout de ma canne il y a une fine caillasse ! »

— A quel bout, mossieu le juge ? réplique sans sourciller l'interpellé.

LES PRÉNOMS

Un de nos fidèles amis veut bien nous communiquer les vers que voici. Ils sont amusants et rappellent un peu certains vers sur le même sujet, de Petit-Senn, le spirituel écrivain genevois.

*

Tout prénom donné à la naissance et porté par l'enfant, lui impose pour la vie un ensemble de qualités et de défauts, qui font plus tard sa personnalité. (De Rochetal. — L'Onomatologie.)

Le nom ne fait rien à la chose ; Il suffit qu'on soit bien famé ; Mais je ne sais pour quelle cause Ici chacun est mal nommé. On dirait que dame Nature Chez nous a voulu s'amuser : Du graphologue d'aventure, Raillouse, elle a dû se gausser. Voyez : *Victoire* est bien *défaite* : *Claire* a le teint tout basané : A l'offense qui lui fut faite, Jamais *Clément* n'a pardonné. *Rose* a le teint d'une nègresse, Et *Fortuné* n'a pas le sou ; *Hilarion* pleure sans cesse, Et *Séverine* rit comme un fou. *Fiacre* n'aime pas la voiture : *Flore* ne peut sentir les fleurs A ce pauvre *Bonaventure* Il n'arrive que des malheurs. *Baptiste* n'est jamais tranquille *Zéphyr* et *Léger* sont lourdauds : *Rustique* ne se plait qu'en ville Et *Parfait* n'a que des défauts.

Prudence agit en étourdie : Le beau *Fidèle* est inconstant. Ce fat, à la mine hardie, C'est *Modeste*, l'homme important. *Juste* n'est rien moins qu'équitable Quoi de plus pervers qu'*Innocent* *Aimée* est bien loin d'être aimable, Et *Constance* tourne à tout vent. Malgré l'Onomatologie, Monsieur *Maxime* est tout petit : *Achille* est mou, sans énergie : Mais *Nicodème* est plein d'esprit. *Romain* n'est guère catholique : La mer jamais n'a vu *Marin* : Est-il rien de plus diabolique Que ce monstre de *Chérubin* !

Je ne vois partout qu'ironie Dans les noms choisis du parrain. *Nestor* est fou : *Pie* est impie : La forêt fait peur à *Sylvain*. *Bénigne* est rempli de rancune : *Simplice* est un garçon madré : *Reine* est servante : *Blanche* est brune : Tout le monde fuit *Désiré*. Quelle merveilleuse antithèse ! Comme dirait Hugo (Victor) Tels, chaque mois, ne vous déplaît Les pronostics du vieux Major ! *Richard* languit dans la misère : *Prosper* n'a jamais prospéré ; *Placide* est toujours en colère, Et nul ne respecte *Honoré*.

O graphologue de génie, Quand je regarde autour de moi, Voudrais-tu qu'à toi je me fie Et qu'à ton art j'ajoute foi ? Quoi ! Ma belle-mère, une peste, D'*Angélique* a le doux prénom ! Ma femme s'appelle *Célestine* Et l'enfer est dans ma maison.

V. CARTIER.

LA TACHE DE SUIF

Dinn, ding, dong et dong, ding dine, Les cloches sonnent pour Catherine.

POUR une noce, c'est une belle noce, disait la foule rassemblée pour voir défiler le cortège nuptial.

Lui, le grand Louis, robuste vigneron aux larges épaules, coiffé pour la circonstance d'un chapeau haute forme, qu'il appelait une comète ; elle, Catherine, — Catherinette la couturière — délicieuse blonde aux yeux bleus.

C'est à Pully, dans deux maisons avoisinant le célèbre Prieuré, que le roman a déroulé ses phases pittoresques, roman qui aurait pu tourner au drame.

Le printemps, sublime magicien au doux sourire, a revêtu les arbres des vergers de leur tenue des grands jours ; ils sont en blanc et les pêchers en rose. Le gazon verdit les prés que les violettes bleuissent et embaument et que blanchissent et dorent ça et là marguerites, pâquerettes et boutons d'or.

Catherine venait souvent travailler chez la mère du grand Louis.

— Tonneau ! pensa le vigneron, un soir en accompagnant la jeune fille à la porte, une bougie à la main ; nom d'un tonneau ! je crois bien que je suis amoureux. Mais comment le lui dire ?

Et une larme de suif tomba du bougeoir sur la jupe de Catherine. Le grand Louis s'en aperçut, mais ne s'excusa pas, l'émotion lui coupait la parole. Pendant toute la nuit il lui fut impossible de dormir.

— Ma Catherine, oh ! ma Catherinette adorée, soupirait-il. Je vous aime tant et n'ose point le dire.

Le matin, quand l'aube vient pâlir le ciel, le grand Louis, les yeux rougis, la tête lourde d'une nuit sans sommeil, creusait mélanconiquement les sillons de sa vigne. Vers les dix heures, il voulut casser la croûte arrosée d'un verre de son vin. L'amour lui coupait l'appétit.

— Coule du suif, coule du suif, coule du suif de la chandelle, sifflait un merle gouailleur perché sur un échalas à deux pas de lui.

Un large rire, un rire savoureux épauvrit le bon visage du grand Louis.

— Je te remercie, ami gentil, j'ai compris.

Et depuis, Catherine venait plus souvent chez la mère du grand Louis, car ce dernier, si soigneux d'habitude, avait toujours quelque accroc, quelque déchirure à ses vêtements. Une fois même, il fut assailli par un chien qui lui enleva le fond de sa culotte.

— C'était un molosse des Pyrénées, dit-il à sa mère. Une bête terrible qui, s'élançant d'une automobile faisant du cent à l'heure, bondit soudain et prit un échantillon de mon pantalon.

Et chaque soir, le grand Louis accompagnait M^{me} Catherine, brandissant son rat de cave et ne manquant jamais d'envoyer en tremblant une forte coulée de suif sur la jupe de celle qu'il aimait tant. La gente couturière avait beau dire : « Ne m'accompagnez plus, monsieur Louis, je trouverai mon chemin toute seule. » Mais le grand Louis, toujours galant et toujours tremblant, ne voulait rien entendre. Consciemment, il suivait les conseils du merle, aspergeant de plus belle la jupe de sa belle.

— Tonneau ! il faudra bien qu'elle parle, disait-il, en lui-même. Nom d'un tonneau !

Et Catherine parla un soir, après avoir soufflé le rat de cave du grand Louis. Elle parla si fort que la mère du jeune homme accourut.

— Aurais-tu par hasard manqué de respect à Catherine ? fit-elle à son fils.

— S'il y en a une que je respecte, c'est elle, après toi, assura le grand Louis.

— Il y a longtemps qu'il me manque de respect, sanglota la mignonne.

Et par petites phrases entrecoupées, en des mots menus et jolis, elle raconta le supplice que lui faisait subir le grand Louis.

Une formidable gifle s'abattit sur la joue gauche du grand Louis.

— Oh ! madame, protesta Catherine, indignée et douloureuse, comment pouvez-vous lui faire du mal !

— Vous tenez donc son parti ! gronda la mère courroucée. Je n'ai pas à me plaindre de mon fils, bien au contraire. Mais depuis quelque temps il a tellement changé ; ce n'est plus lui. Je crains qu'il n'ait fait une mauvaise connaissance.

— Ah ! quelle erreur, maman. C'est un ami qui m'a enseigné le secret.

— Et lequel ?

— Coule du suif, coule du suif, coule du suif de la chandelle... et j'ai coulé du suif en abondance. Tonneau ! nom d'un tonneau ! Je n'osais point avouer à M^{me} Catherine toutes les belles choses dont mon cœur était gonflé. Alors le merle...

— Et mon souper qui brûle ! Venez, les enfants. Je vous invite, Catherinette, et regrette sincèrement ma gifle.

— Moi, je t'en remercie, répliqua le grand Louis.

Et vite on disposa le couvert. Ce fut le souper des accordailles.

Les lilas de Perse et les lilas blancs envoyoyaient leurs senteurs par les fenêtres grandes ouvertes et le merle, au faite d'un sapin vert, symbole de l'espérance, chantait à pleine voix une barcarolle d'amour.

H. WINZELER.

Bon appétit ! — Au restaurant. Le client :

— Prenez donc garde, garçon, votre pouce plonge dans la soupe !

— Oh ! je ne me brûlerai pas, monsieur, elle est à peine tiède...

POUR UN BON SUISSE

L e Comité qui s'est constitué en vue de l'érection d'un monument à la mémoire de Edouard Rod adresse au public un appel que nous recommandons au patriotisme de nos lecteurs et duquel nous extrayons le passage que voici :

« De tous les écrivains de notre temps que la Suisse a donnés à la littérature française, Edouard Rod est celui qui s'est acquis la réputation la plus étendue. Les critiques les plus justement écoutés ont célébré, non seulement en France, mais dans tous les pays de haute culture, son grand talent, sa probité artistique, l'élévation et la richesse de son

œuvre de romancier, de moraliste et d'historien des idées. » L'œuvre de ce fier et tendre écrivain, concluait M. Paul Bourget, a sa place marquée pour toujours dans l'histoire de la haute littérature française. »

» L'opinion suisse a de plus été frappée de ce qui fut pour elle une révélation : « L'Académie française, a écrit M. René Doumic, lui avait fait savoir qu'elle désirait accueillir Rod. » Et Rod avait répondu qu'il ne pouvait, « pour un avantage si souhaitable qu'il fût, se détacher du pays qui était celui de son père ». Ce récit a été confirmé par trois autres académiciens, MM. le comte d'Haussonville, Emile Faguet et Paul Bourget.

» Ainsi le défunt, pour conserver sa nationalité suisse, a renoncé au couronnement le plus envié d'une grande carrière dans les lettres françaises.

» Reconnaissante au fils illustre qui a su, dans la sincérité de son cœur et dans la droiture de sa vie demeurer fidèle à ses premières affections, la Suisse a senti le besoin de rendre à sa mémoire un hommage modeste, bien que durable et qui parlât à tous.

» D'un commun accord, les amis suisses d'Edouard Rod ont estimé que le monument doit s'élever à Nyon, le lieu de sa naissance, « la jolie ville vaudoise en gradins au bord du Léman », qu'il a prise pour théâtre de plusieurs de ses récits et dont il a décrit tant de fois les perspectives riantes et pittoresques. »

Les souscriptions sont reçues, en Suisse, par les principaux journaux de la Suisse romande, le trésorier de l'Association, M. Albert Baup, banquier, à Nyon, et au Comptoir d'Escompte de Genève.

DUÈ Z'HISTOIRES

(Patois du Chénit, Vallée de Joux).

F IN-Pliai éré on pítit hommou bin résibliou que s'empilliassaioun mi treu sovait.

Faut déré assebin que l'avai prai à tátse dé bairé po sés vesips que ne hébavont pas. On dzeu é desai : « Baïou po Luquin », oun' outrou dzeu : « Baïou po la Patrie » ; cé que fa qu'à dé certains mométs l'étré prao pressa d'ovradzou. C'est li que desai assebin : « Lé dzai dion que baïou treu é poui té ya adé daou vin viéhou ! »

On coup que l'été resta aou llié apré ouna grossa ribota, sa māra fasai la setta po lou féré léva, po cé qu'é n'avayont réqu'on païou po tota la famellia.

— Quin soulou ! quin bedan ! Vouail'ique mé d'on mai qu'é ne fot pas lou coup ; né s'f qué dé bairé. Ah fai ! lou bon Dieu sai avoué no !

Adon Fin-Pliai leinvé la tête dé sū lou llié :

— Mantérai-pe qué li, on a dza tant dé cllia pliaça.

* * *

Loyâ daou Lieu que tegnai lou Caoutsai, l'é Begnenés (et bin d'outrés montagnés daveron tché no) l'é z'a totés reboutaïs ci an.

Fasai portan bin biau vairé passer sé vatsés à la montaïe. Le n'eron asai pas tan bin ensouillaïs ; é arreva asai on cou aou dou, quan é remouavé que la tête dou troupé arrevaillé dza vati tché Brinon que la tiévoua rodavé adé pé lou Bracheu.

N'empatsé pas que no z'en veu bin sembla de ne pas lou revaïre passa à sta saillaïsta.

L'anmavé bin l'é bons vaultes mai sé maufiavé dé tempérants. On viadzou que l'éront on pai é Gran'Rotsés que dévesavont dé fretains é desai :

— Jamè, dai que tiennou montagne ne su zaou enrôssa couummai ci an : é ouna banda dé demi-momies, dé tserrropés, que lou meilliaou ne vaut pas on cou dé fusí ; érain, l'an passa qu'avé la feina fleu dé soulous, né jamè mié alla.

P.

Au tribunal. — On amène un affreux chenapan convaincu de nombreux vols.

Le PRÉSIDENT. — Accusé, votre nom ?

— L'accusé. — Mon président, je demande à garder l'incognito.

VIVE LA JUBILAIRE !

C INQUANTE ans ! C'est un bel âge pour une société, quand on songe à toutes celles qui naissent un beau jour, au hasard d'une rencontre, à la faveur de quelque emballage passager, et qui vivent juste le temps d'élaborer des statuts, d'élire un comité et de brouiller à vie leurs fondateurs, qu'une bonne amitié avait unis jusqu'alors.

Cinquante ans ! C'est l'âge de l'*Union chorale* de Lausanne, qui toujours a vu augmenter le nombre de ses membres actifs, passifs et honoraires, dont les succès ne se comptent plus et qui jouit, à la capitale et dans tout le canton, d'une popularité grandissante et justifiée.

L'*Union chorale* se prépare à célébrer, comme il le mérite, son cinquantenaire. Elle a déjà commencé, la semaine dernière, par deux concerts offerts à ses membres et amis et qui ont enthousiasmé les auditeurs nombreux qui se pressaient dans le temple de Saint-François.

Vendredi 10 et dimanche 12 courant auront lieu, à la Cathédrale, deux autres grands concerts qui seront, sans conteste, un des événements artistiques de la saison.

Pour ces concerts, l'*Union chorale* s'est assuré le concours de M^{me} Debogis-Bohy, soprano, de M. R. Plamondon, ténor, de Paris, d'un chœur de 250 dames et de 120 enfants, enfin de l'Orchestre symphonique au complet. Avec les chanteurs de la société, le nombre des exécutants sera de 600.

Cette imposante masse chorale et orchestrale sera dirigée par M. R. Wissmann, directeur actuel de l'*Union chorale*.

L'œuvre qui sera interprétée est *Calven* (Festspiel des Grisons), exécutée pour la première fois en 1899 et qui eut un succès très vif et très mérité. L'auteur en est M. Otto Barblan, organiste de la Cathédrale de Genève et professeur au Conservatoire de cette ville.

Nous sommes donc, on le voit, à la veille d'une belle solennité musicale.

Hi ! ha !... hi ! ha !

I L paraît que le mois de mai — il vient de finir — est le mois des ânes. Pourquoi ? Nous l'ignorons. Mais c'est ainsi.

L'âne ! En voilà, certes, un animal que nous tenons en petite estime. Et vraiment l'on ne saurait pas mieux expliquer ce mépris — car c'est bien du mépris que nous avons pour maître Aliboron — que nous ne saurions dire pourquoi mai est le mois des ânes.

« On comprend qu'on méprise le serpent écrivit un jour Marc Monnier ; c'est en somme lui qui nous induisit en tentation. On comprend qu'on ravale le porc : il se roule dans l'ordure. Encore qu'un petit cochon tout rose, tout frais tout innocent, qui a la queue en tire-bouchon soit une chose bien jolie. Vous rappelez-vous les délicieux vers de Vicaire ?

» Mais l'âne ne recherche pas la fange. Mais l'âne ne nous a jamais trahis. Et cependant nous faisons pis que de le honnir ou de le craindre, nous le tournons en ridicule. Nous mettons ses oreilles mobiles et frissonnantes sur le cheval de nos enfants pour les punir. Nous signifions par pont aux ânes une difficulté facile, comme s'il était toujours aisément de passer un pont. Un co à l'âne est une bêtise qui nous échappe. Le coup de pied de l'âne est une attaque traîtreuse d'un poltron. Nous disons entêté comme un âne, marchant comme un âne rouge. Et quand nous rencontrons un homme bien cuistre, nous disons c'est un âne !

» A ce compte, la plupart des hommes devraient être entraînés vers les ânes par un sentiment fraternel. Dans l'âme de ces derniers, il devraient se reconnaître et se pardonner. Les différences qui séparent les uns et les autres n'ont pas d'essentielle. C'est ainsi que Lucius, ce que nous raconte Apulée, n'eut qu'à se ouvrir d'onguent pour voir ses oreilles grandir, ses pieds devenir corne. Et s'il est vrai qu'il suffit de broter des roses pour reprendre forme, que d'ânes deviendraient facilement mortels.